

Gaëlle Vidot
Directrice

Nanteuil-lès-Meaux,
le 12/11/2021

Tél : 01 60 23 19 39
Mél : ce.771103f@ac-creteil.fr

7 rue du Dr Oblin
77100 Nanteuil-lès-Meaux

Compte-rendu

Événement : Conseil d'école

Jour / Heure : vendredi 12 novembre 2021 / 18h

Participants: Mme Juracek: Maire- adjoint.

Mme Maloisel: chargée des affaires scolaires

Les représentants de parents d'élèves: Mmes Okonski Miron, Brevet, Lemoine et Stasiak, Mr Lim et Mr Disant

Les enseignantes: Mmes Collinet, Victor, Nicolai, Vidot, Cauvin, Bourdier, Longfort-Alexis, Lebegue

Absents et excusés : Représentants parents d'élèves : Mmes Berthon et Gallego
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mr Moulhiac

Secrétaire du Conseil d'école : Madame Bourdier

Compte-rendu :

- Présentation du nouveau Conseil d'école et de l'équipe pédagogique.

Un tour de table est fait et chacun se présente. Les représentants des parents d'élèves ont été élus avec un taux de participation de 39.38 %. L'ensemble des votes a été effectué par correspondance.

- Présentation de l'école : classes, effectifs et locaux.

Cette année l'école est constituée de 7 classes:

- Une petite section de 25 élèves: Mme Bourdier Sandrine
- Une petite section de 25 élèves: Mme Nicolai Catherine.
- Une petite et moyenne section de 24 élèves (10 PS et 14 MS): Mme Cauvin Karine
- Une Moyenne section de 27 élèves: Mme Victor Marie.
- Une moyenne section de 26 élèves Mmes Longfort-Alexis (lundi et mardi) et Lebegue (jeudi et vendredi).
- Une classe de grands de 22 élèves: Mme Collinet



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**EMPU Dr Oblin
Nanteuil-lès-Meaux**

- Une grande section de 23 élèves: Mme Vidot et Mme Longfort-Alexis pour le jour de décharge (vendredi).

Soit un total de 171 élèves.

Quatre ATSEM travaillent à temps plein sur les 7 classes: Mme Trugeon-Frise gère la classe des PS de Mme Bourdier le matin et celle des GS de Mme Vidot l'après-midi jusqu'à 15h30. Melle Kuz Marina s'occupe des MS de Mme Victor et des MS de Mmes Longfort-Alexis et Lebègue toute la journée.

Mme Jeudy s'occupe de la classe des PS le matin et des MS jusqu'à 15h30.

Toutes les ATSEM gèrent ensuite la levée des petits au dortoir.

Après le lever du dortoir Mmes Lebas, Trugeon-Frise et Jeudy retournent chez les petits pour faire des ateliers.

Nous comptons également dans notre effectif 3 AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap): Mme Dehan, qui est à l'école depuis le 1er septembre, s'occupe d'un élève en petite section tous les matins. Nous en accueillerons 2 autres, Mme Taharaoui à temps plein et Mr Boulogne partagé avec l'école élémentaire Tessan, à partir du 15 septembre 2021, qui s'occuperont respectivement d'une élève en moyenne section et d'un élève en grande section.

Mr Diaz, intervenant musical, est toujours présent chaque semaine.

Mme Le Meure, psychologue scolaire, intervient, à notre demande, pour observer les enfants en classe.

L'accueil des petits à la rentrée de septembre s'est fait sur deux jours (pour la moitié des élèves chaque jour), les parents accompagnant leur enfant dans les classes durant une semaine. Depuis tous les élèves entrent sans leurs parents. Les petits sont accueillis par les ATSEM, les autres maîtresses puis par leur maîtresse dans leur classe. Les autres restent dans la cour pendant 10mn, la cour étant séparée en 4.

Les rentrées et sorties sont échelonnées ainsi que les récréations. La cour de recreation a été séparée en quatre pour limiter le brassage des classes.

Il y a deux services de cantine avec une soixantaine d'enfants pour chaque service. Le premier est consacré aux petits. Ils mangent de 12h à 12h45 environ. Les moyens et les grands s'y rendent de 12h50 à 13h45 environ. 8 adultes encadrent les enfants sur le temps du midi.

- Vote et approbation du règlement intérieur.

Mme Vidot lit le règlement intérieur de l'école et le soumet au vote du Conseil d'école.

Il est voté à l'unanimité.

- Exercice n°1 de sécurité.

Le premier exercice d'évacuation (simulation incendie) a été fait le 21 septembre. Tout s'est bien passé. Les enseignantes et les enfants ont été prévenus. Un compte-rendu est envoyé à Mr l'Inspecteur et à Mr le Maire. Une demande d'achat de 8 cornes de brume a été faite à l'issue de cet exercice.

Il y en aura deux autres dans l'année. (un par trimestre)

Des exercices « attentat intrusion » seront effectués. Le premier aura lieu le 26 novembre 2021 à 10h.



- Situation sanitaire, continuité pédagogique.

Nous sommes actuellement au niveau de 2 du protocole sanitaire. La cours de récréation est séparée en 4 afin que chaque classe puisse avoir un espace sans brassage, comme le veut le protocole sanitaire. En cas de confinement, chaque enseignante mettra en place un dispositif afin d'assure la continuité pédagogique :

- Mme Nicolai, communiquera par mail ;
- Mme Bourdier : communiquera par mail et mettra en place un blog pour la classe ;
- Mme Cauvin : communiquera par mail ;
- Mme Victor : communiquera par mail et via un groupe Whatsapp de classe ;
- Mmes Longfort-Alexis et Lebègue : communiqueront par mail ;
- Mme Collinet : communiquera par mail ;
- Mme Vidot : communiquera par mail et via un groupe Whatsapp de classe.

- Projet d'école.

Un nouveau projet d'école sera élaboré au cours de l'année scolaire 2021 – 2022.

- Coopérative.

Nous avons commencé l'année avec un résultat de : 2008.84€

Nous avons sollicité les parents pour la coopérative, pour pouvoir financer les petits achats de matériels nécessaires au bon fonctionnement des classes. Pour les 7 classes nous avons reçu 2250€.

- Travaux, commandes diverses.

Ce que l'équipe avait demandé et qui a été réalisé:

- Le changement des fenêtre du bâtiment principal: toutes les fenêtres du bâtiments principale ont été changées ainsi que la porte d'entrée des enseignantes.

Ce que l'équipe avait demandé et qui n'a pas été réalisé:

- le changement des fenêtres défectueuses du dortoir.
Cette demande sera renouvelée pour l'an prochain.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour tous les nombreux efforts financiers quant à l'embellissement de l'école et à l'amélioration de la vie des enfants.

Mme Vidot remercie la marie pour leur réactivité quant à la gestion des petits travaux d'entretien.

L'équipe enseignante demande à la mairie un point de situation sur l'avancée des travaux.

Mme Maloisel precise que ce sera les services technique qui feront visiter le nouveau bâtiment aux enseignantes. Les enseignantes pourront choisir l'emplacement de leur tableau.

- Activités pédagogiques et Projets en prévision.

L'APC (aide personnalisée) est faite en partie sur le temps du midi, pour ceux qui mangent à la cantine, et une partie après la cantine (pour les PS). Mme Vidot explique que cette aide se fait de deux manières différentes selon les enfants: continue dans l'année pour certains et ponctuelle pour d'autres selon les besoins. L'autorisation des parents étant obligatoire.

Les enfants bénéficient de créneaux avec Mr Diaz chaque semaine. Le jeudi matin pour toutes les classes et le lundi après-midi pour la classe de MS. Chaque séance dure environ 30/35 minutes. Chants, déplacements, danses, rythmes, écoute musicale sont au programme. Le projet éventuel retenu cette année: Les musiques du soleil.

Si le spectacle ne peut pas avoir lieu, l'équipe trouvera une solution pour montrer aux parents le travail effectué.

Les classes ne se rendront pas à la bibliothèque cette année afin de laisser du temps à la nouvelle équipe de s'installer. Des livres seront cependant prêtés par les maitresses, ils sont pris sur leur bibliothèque de classe.

Le 30 septembre, le photographe est passé à l'école. Les photos de classe ont été prises à l'extérieur, les maitresses ont eu l'autorisation de retirer le masque le temps de la photo. Le bénéfice de la vente des photos sera versé à la coopérative scolaire.

Concernant les activités habituelles prévues par l'école, l'équipe agira en fonction de l'évolution des instructions officielles du protocole sanitaire.

En décembre: le marché de Noël se tiendra le 10 à l'école maternelle. Des ventes d'objets fabriqués par les enfants en classe seront vendus au bénéfice de la coopérative scolaire. Chaque école l'organisera dans ses locaux à la même date.

Le 16: un spectacle sera offert aux enfants: Il sera financé (949.50€) par le compte loisirs alloué par la Mairie à l'école.

Le 17: le Père Noël passera à l'école apporter les cadeaux des classes. L'après-midi se terminera par un goûter. Les jeux et jouets sont financés en partie par le budget municipal et en partie par la coopérative scolaire. Les enseignantes sollicitent les parents afin d'aider à trouver un éventuel Père-Noël.

Ce qui est prévu (sous réserve): les galettes en janvier, le carnaval des écoles fin mars début avril, la kermesse début juin, le spectacle de chants et de danses le 24 juin, le pentathlon après le spectacle. Il y aura le rallye-maths en mai et un « rallye-lecture » est en prévision. (La création des jeux fait partie du projet d'école qui ira jusqu'en 2021)

Les détails de ces manifestations ainsi que ceux des sorties scolaires seront donnés ultérieurement.

Les carnets de réussites seront remis aux familles 2 fois dans l'année.

- Questions des parents.
 - Les parents d'élèves nous ont questionné sur la diffusion de contenus vidéos lors des



récréations pluvieuses, contenus, qui selon eux, ne seraient pas adaptés aux âges.

Réponse: L'ensemble de l'équipe pédagogique souhaiterait rappeler aux parents, que le temps des récréations est un temps récréatif. Ce temps permet aux enfants de sortir de l'espace de la classe afin de s'aérer. Lorsqu'il pleut, nous essayons autant que possible de les sortir de l'espace classe, mais nous n'avons malheureusement pas suffisamment d'espace couvert pour sortir tous les enfants. Nous devons nous adapter et leur proposer autant que possible des activités hors de la classe. Le visionnage de vidéos se fait à caractère exceptionnelle. Ces vidéos sont, après vérification, adaptées aux enfants de l'école maternelle. Notre réponse porte sur les récréations du temps scolaire.

Questions concernant la mairie :

- Le passage entre les 2 parkings (terre et bitume) dangereux pour les piétons. Passage piétons illisible.

Réponse de la municipalité : Il y a un passage piétons provisoire, mais pas de solution proposé pour le moment. La mairie va voir avec la Police Municipale pour sécuriser le passage piétons.

- Ecole non indiquée dans la rue Jean Barraud qui est en elle même accidentogène. Panneau lumineux par exemple comme à l'ancienne école Tessan.

Réponse de la municipalité : Cette solution sera proposée au prochain budget municipal.

Madame Maloisel rappelle son départ de la municipalité le 18 novembre 2021. Elle indique au conseil d'école qu'elle sera remplacée par Monsieur Giandina. Celui-ci prendra ses fonctions le 1^{er} décembre 2021. Madame Mesure assurera l'intérim du 18 novembre au 1 décembre.

- Dates et horaires des prochains conseils d'école.
 - 18 mars 2022 à 18h
 - 03 juin 2022 à 18h